

ministre doit reconnaître que l'année dernière, le gouvernement a bénéficié d'une aubaine, comme il arrive une seule fois dans la vie: une avance de 285 millions de dollars. Cette fois-ci, elle sera de 215 millions de dollars.

L'hon. M. Stanfield: La prochaine fois, on nous demandera de payer cette année les impôts de l'année prochaine.

L'hon. M. Lambert: Nous nous baserons là-dessus monsieur l'Orateur. Peut-être paierons-nous à l'avance nos impôts. Ainsi, on paiera maintenant et on travaillera plus tard.

En me fondant sur ce que j'ai dit l'autre soir monsieur l'Orateur, et sur mes paroles de cet après-midi—je pourrais même consacrer une heure de plus aux insuffisances de ce budget—afin de laisser mes collègues commenter ce piètre document, j'aimerais maintenant proposer, appuyé par le député de Charlevoix (l'hon. M. Asselin):

Que tous les mots après «que» soient retranchés et que les mots suivants y soient substitués:

«Cette Chambre déplore que le gouvernement ait déçu cette Chambre ainsi que la population canadienne au sujet de l'ampleur et de la gravité du déficit budgétaire de 1968-1969 et ait par là détruit sa crédibilité ainsi que celle des prévisions budgétaires pour l'année fiscale 1969-1970. nonobstant l'augmentation plus forte que jamais des taxes et par conséquent cette Chambre rejette l'exposé du gouvernement de l'état financier du pays.

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, ce budget doit être considéré comme une duperie colossale. Il est timide et inéquitable. C'est un budget qui favorise les privilégiés et non la grande majorité des Canadiens.

L'élection du gouvernement actuel était fondée sur la promesse de bâtir la «société juste.» Or, son premier budget dément cette promesse. Au lieu de travailler à construire la société juste, le gouvernement actuel a rendu la société plus injuste qu'auparavant. Les Canadiens ont le droit de compter sur la justice et l'intelligence de leur gouvernement, mais au lieu de justice et d'intelligence, ils trouvent l'injustice et une indifférence imbécile.

Ce budget est à condamner pour deux raisons: premièrement, parce qu'il demande aux pauvres de payer pour les erreurs et les mécomptes du gouvernement; deuxièmement, parce qu'il néglige entièrement les faiblesses de l'économie canadienne. A ce moment de notre histoire, alors que notre économie est paresseuse, le gouvernement s'obstine à tourner en rond et la ralentit encore. Pourtant, on lui a indiqué comment diriger les affaires de la nation ou établir les priorités exigées par l'intérêt public.

Arrêtons-nous brièvement à deux recommandations. En 1967, dans un mémoire pré-

senté au gouvernement par le Congrès du Travail du Canada, celui-ci signalait le danger d'un taux de croissance léthargique et d'un chômage accru; il exhortait le gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher une accalmie économique grave. Il répétait cet avertissement en 1968, dans son mémoire soumis au cabinet, et dont voici un passage:

● (5.30 p.m.)

... il semble très clair maintenant qu'on n'a pas tenu compte de nos conseils. A bien des reprises depuis un an et demi le gouvernement, de budget en budget, a soit augmenté les taxes, soit réduit les dépenses du gouvernement, soit fait les deux. Ces mesures censément destinées à équilibrer le budget n'ont servi qu'à aggraver la situation. Un budget équilibré n'est pas un avantage en soi, mais il est maintenant évident que cet objectif occupe un rang beaucoup plus élevé dans la liste des priorités économiques du gouvernement que celui du plein emploi.

Par contre, la Chambre de commerce du Canada a conseillé au gouvernement de tenir serrés les cordons de la bourse même si l'on prévoit un ralentissement économique en 1969. Lors d'un discours à Calgary le 30 septembre, le directeur général de la Chambre de Commerce a revu nos perspectives commerciales pour l'année prochaine et a déclaré que notre taux d'expansion économique ralentirait au début de 1969. Il a prédit qu'en chiffres réels le taux d'augmentation de notre produit national brut tomberait à 3 p. 100 au cours du premier semestre de 1969. Il a prédit aussi une hausse probable du chômage. Il a ajouté dans sa déclaration:

Dans cette perspective, il pourrait sembler logique au gouvernement de stimuler les affaires...

De graves erreurs pourraient se produire, si le gouvernement s'engageait dans cette voie.

La Chambre de commerce de toute évidence, ne croit pas que la solution logique soit la bonne; le gouvernement non plus, semble-t-il. La Chambre de commerce, cela se voit, ne se préoccupe guère du chômage au pays et il est évident que le gouvernement a accepté cette façon de voir les choses. Il n'est pas facile de saisir pourquoi le gouvernement accepte de telles opinions puisque, à tout prendre, la Chambre de commerce ne représente qu'un faible pourcentage des Canadiens. De plus, les prévisions économiques de la Chambre ont presque toujours été fausses. Elle s'est presque toujours élevée contre toute mesure progressiste, l'assurance frais médicaux, le régime de pensions du Canada, et quoi encore. Elle se bat contre des moulins à vent, et le prochain sera la Société de développement du Canada.

Songez, monsieur l'Orateur, que le gouvernement actuel est un gouvernement de